



Programme

Théorie : 40 %

Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

- Le sauvetage secourisme du travail :
 - les principaux indicateurs
 - le rôle
 - le cadre juridique
- Rechercher les risques persistants pour protéger
 - formation générale à la prévention,
 - rendre le SST capable de protéger en utilisant les notions développées dans la législation actuelle
- De « Protéger » à « Prévenir »
 - Repérer les dangers dans une situation de travail
 - Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail
- Examiner la victime et faire alerter
 - Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie
 - Faire alerter ou alerter
- De « Faire alerter » à « Informer »
 - Informer de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
- Secourir
 - Effectuer une succession de gestes appropriés à l'état de la (des) victime(s)
- Situations inhérentes aux risques spécifiques
 - Tout risque qui nécessite une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans la formation de base

Pratique : 60 %



Cette formation est essentiellement pratique, les explications théoriques sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Exemples : Saignement abondant, étouffement, brûlures, défibrillation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte,...

Pour la mise en scène des scénarios destinés à évaluer les acquis des

Pré requis : Aucun

Objectifs de la formation : Acquérir les connaissances nécessaires en vue de l'obtention du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail selon le programme officiel de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

Public Visé : Toute personne volontaire ainsi que les salariés de l'entreprise

Nombre de participants : 4 au minimum et 10 au maximum, formation prolongée d'une heure au delà du maximum. À partir de 15 participants, la session est dédoublée avec 2 formateurs distincts

Durée : 2 jours soit 14 heures de face à face pédagogique auxquelles il faut ajouter le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Formation pratique et mise en situations – Matériel réglementaire : Mannequin, DAE, maquillage etc...)

Validation : Délivrance d'une attestation et d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail après évaluation continue durant la formation. Un maintien et actualisation des compétences est nécessaire tous les 24 mois

Règlementation : Document de référence v5.01/2016

Maintien et Actualisation des Compétences tous les 24 mois

NOTRE + FORMATION
P.A.V. "Prestation Après Vente"
Nous gérons le suivi de vos recyclages



SAS DM FORMATION

Siège social : 3, Boulevard de Belfort, CS 60357, 59022 Lille Cedex - Tél. : 07 56 84 15 18 - Email : direction@dm-formation.fr

Établissement secondaire :

Numéro de Siret : 893 470 237 00015 RCS de Lille 59000 - **Déclaration D'activité :** 32 59 10 694 59

Numéro d'autorisation d'exercer : En Cours